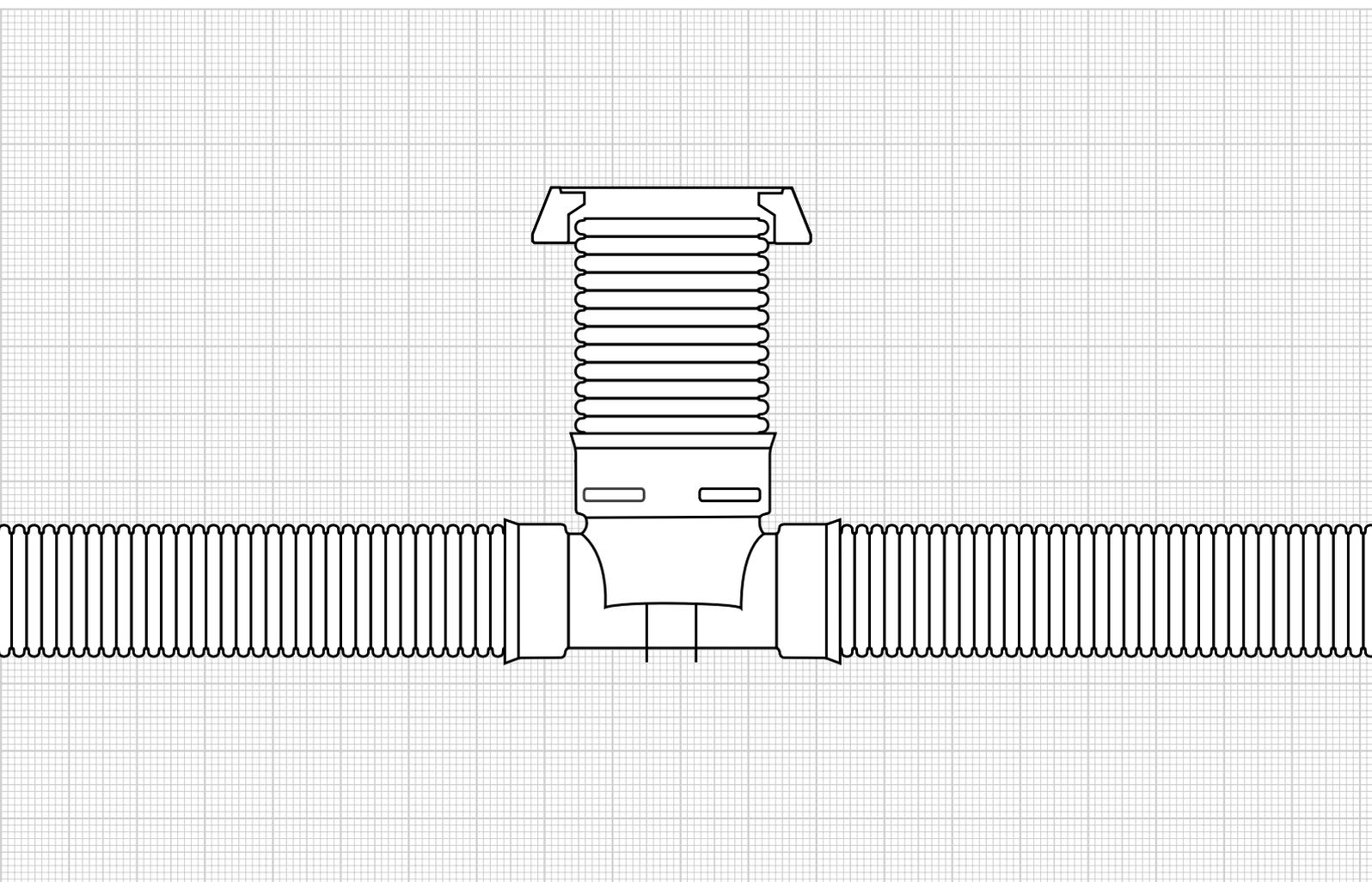


Instructions de pose

Systeme RailPipe®



Le système qui assure le drainage optimal des installations ferroviaires

Nous contacter

Directeur de distribution internationale

Horst Dörr +49 9525 88-2490
horst.doerr@fraenkische.de

Distribution internationale

Dinah Nigrowics +49 9525 88-8155
dinah.nigrowics@fraenkische.de

Technique

Stefan Weiß +49 9525 88-8824
stefan.weiss@fraenkische.de

Andreas Lang +49 9525 88-8216
andreas.lang@fraenkische.de

Directeur de distribution Europe

Klaus Lichtscheidel +49 9525 88-8066
klaus.lichtscheidel@fraenkische.de

Distribution Europe

Jennifer Gernert +49 9525 88-2569
jennifer.gernert@fraenkische.de

Julia Möller +49 9525 88-2394
julia.moeller@fraenkische.de

Carolin Rausch +49 9525 88-2229
carolin.rausch@fraenkische.de

Viktoria Majewski +49 9525 88-2103
viktoria.majewski@fraenkische.de

Fax +49 9525 88-2522

Interlocuteurs locaux

Riopro BVBA

Lokerenbaan 114
9240 Zele

Belgique : +32 (0) 9 292 75 45
info@riopro.be

Luxembourg : +352 (0) 208 80 48 6
info@riopro.lu



Table des matières

1. Nous contacter	2
2. Contrôle des matériaux à la réception	4
3. Transport vers le chantier	4
4. Déchargement du camion	4
5. Stockage sur le chantier	4
6. Transport vers le lieu de pose	5
7. Excavation et largeur de la tranchée	5
8. Installation	6
8.1 Lit de pose	6
8.2 Montage des tubes et des regards	7
8.2.1 Contrôle des matériaux	7
8.2.2 Pose des tubes	7
8.2.3 Mise à longueur des tubes	8
8.2.4 Raccordements au regard RailControl	8
8.2.5 Encastrement des tubes et regards et remblaiement	9
8.2.6 Mise en place de la rehausse du regard	9
8.2.7 Mise à longueur et sectionnement de la rehausse du regard	9
9. Pose des couvercles de regard	10
10. Montage de pièces moulées	10
11. Consignes de sécurité	11
12. Fiche produit RailPipe®	12
13. Fiche produit RailControl	13

Remarque

Veillez lire attentivement ces instructions de montage et tenir compte de nos remarques.

Les recommandations sont basées sur la DIN EN 1610, DWA-A 139, DWA-A 127, ainsi que sur le référentiel de la DB Netz AG (Ril 836; DBS 918064). Celles-ci s'appliquent en plus des indications suivantes.

Les dispositions de sécurité

en vigueur dans le bâtiment

doivent être observées.

2. Contrôle du matériel à la réception

Les tubes, éléments de tubes, regards, éléments de regards et accessoires doivent être inspectés à la livraison pour s'assurer qu'ils soient correctement marqués et conformes aux exigences du donneur d'ordre. Les instructions du fabricant doivent être respectées.

Toutes les pièces doivent être soigneusement examinées à la livraison et immédiatement avant l'installation pour s'assurer qu'elles ne soient pas endommagées. Les composants endommagés doivent être refusés. Ceci doit être mentionné sur le bon de livraison.

3. Transport vers le chantier

Les tubes, les éléments de tubes, les regards, les éléments de regards et les accessoires doivent toujours être transportés dans des véhicules appropriés et chargés/déchargés sous la surveillance d'une personne compétente. Pendant le transport, les tubes doivent reposer placés sur une grande surface.

4. Déchargement du camion

Avec excavatrice et grue

Toujours utiliser des sangles de levage (p. ex. sangles textiles ou similaires). Les chaînes et filins ne sont pas autorisés. Il ne faut en aucun cas lancer, laisser tomber ou cogner les palettes, tubes, regards, éléments de regards et pièces moulées. Les sangles de levage doivent être positionnées au milieu de la palette avec un écart de 3,5 m. Les palettes doivent être guidées à la main. Les palettes ne doivent pas être déplacées sur le camion à l'aide de pieds-de-biche ou de barres.

Avec le chariot élévateur à fourches

Les palettes doivent être placées en travers des fourches, en laissant le plus grand espace possible entre les fourches.

5. Stockage sur le chantier

Les palettes de tubes ne doivent pas être déchargées brusquement sur une surface dure. Elles doivent être placées sur une surface suffisamment stable et plane pour que les palettes ou le bois de fond ne s'enfoncent pas dans le sol. Les tubes et raccords peuvent être stockés à l'extérieur, sachant que la durée de stockage à l'air libre ne doit pas dépasser 1 an. La durée de stockage à l'extérieur est raccourcie si les tuyaux sont exposés à la lumière directe du soleil ou aux rayons UV.

Mesures à respecter pour le stockage :

1. Entreposer les tubes de manière à ce qu'ils soient parfaitement de niveau.
2. La hauteur d'empilement des tubes en vrac ne doit pas dépasser 1 m.
Les empilements de tubes doivent être fixés latéralement.
3. Les palettes de tubes emballées peuvent être empilées les unes sur les autres.
La hauteur d'empilage ne doit pas dépasser 2 palettes.
4. En cas de grosse chaleur estivale, protéger les tubes plastiques pour qu'ils ne deviennent pas trop chaud.
Il est conseillé de stocker les tubes à l'ombre ou de les couvrir avec une bâche opaque de couleur claire.
5. Les regards doivent être placés avec leur socle sur une surface suffisamment stable et plane.



6. Transport vers la tranchée

Pour le transport de tubes et raccords individuels jusqu'au diamètre nominal DN 300 ainsi que des regards à la tranchée, aucun dispositif de levage spécial n'est nécessaire en raison de leurs faibles poids propres. Pour des diamètres plus importants, il est nécessaire d'utiliser des moyens auxiliaires appropriés (sangles textiles larges ou similaires) en combinaison avec un engin de levage. L'engin de levage ou les auxiliaires ne doivent pas risquer d'endommager les tubes ou regards.

Les crochets, chaînes, câbles métalliques ou autres accessoires susceptibles d'imposer des contraintes par leurs arêtes vives ou d'engendrer des chocs ou de glisser doivent être évités à tout prix. Si un transport par palette est nécessaire, appliquer les instructions du chapitre « Déchargement du camion ». Le transport de barres tubulaires individuelles au moyen de chaînes ou de filins n'est pas admissible.

7. Excavation et largeur de tranchée

En ce qui concerne la largeur minimale de tranchée requise, les valeurs des tableaux suivants s'appliquent (analogues aux/basées sur les directives Ril 836 et DIN EN 1610), voir les prescriptions issues des critères d'homologation.

Il est à noter que des tranchées trop étroites compromettent une installation correcte (compactage de la zone de canalisation). Une tranchée trop large implique des coûts supplémentaires. Pour la zone de pression intérieure, des largeurs de tranchée plus importantes doivent toujours être prises en compte.

Dans la zone de raccordement du tube au du regard, réaliser un petit renforcement dans le fond pour obtenir un soutènement uniforme du tube et du regard.

Dans la zone du regard, une largeur de tranchée minimale basée sur la norme DIN EN 1610 ou conforme aux prescriptions issues des critères d'homologation doit être respectée afin de permettre un encastrement dans les règles de l'art. Prévoir un espace de travail d'au moins 0,6 m de large.

Largeur minimale de la tranchée pour une utilisation des tubes dans la zone de pression extérieure et hors de la zone de pression

Diamètre nominal	Tranchée blindée et non blindée ($\beta > 60$ degrés)	Tranchée non blindée ($\beta < 60$ degrés)
DN 150 – DN 200	$D_A + 0,40$ m	$D_A + 0,40$ m
DN 250 – DN 350	$D_A + 0,50$ m	$D_A + 0,40$ m
DN 400 – DN 600	$D_A + 0,70$ m	$D_A + 0,40$ m

À noter

Utilisation des tubes dans la zone de pression intérieure

DN	150	200	250	300	400	500	600
Largeur de fossé min. pour au moins h_v [m]	0,8	0,8	0,9	1,1	1,4	1,8	2,2
Largeur de tranchée min. pour au plus h_v [m]	1,0	1,0	1,0	1,1	1,4	1,8	2,2

h_v = Hauteur d'enfouissage

À noter

Utilisation des regards dans la zone de pression intérieure

Largeur min. de l'espace de travail [m]	0,6
Largeur min. de la tranchée [m]	1,9

8. Montage

La norme DIN EN 1610 doit toujours être respectée pour le montage. Si un calcul statique de la canalisation est disponible, les matériaux d'encastrement et de remblaiement sur lesquels il est basé doivent être installés avec le compactage spécifié. C'est là le seul moyen de s'assurer que la déformation attendue correspond à la déformation déterminée par le calcul statique et que les marges de sécurité minimales du contrôle des contraintes et de la stabilité sont respectées.

À noter

Pour utiliser le système dans la zone de pression intérieure, se conformer aux conditions de montage prescrites dans l'homologation EBA correspondante.

8.1 Lit de pose

À moins d'indication contraire dans la planification, le lit de pose du tube et du regard doit être réalisé et compacté avec une épaisseur d'au moins 10 à 15 cm de matériaux non pierreux et compactables. Ces matériaux doivent répondre aux exigences de la norme DIN EN 1610. Il est préférable d'utiliser des matériaux compactables tels que les sols du groupe G1 (sols non cohésifs - GE, GW, GI, SE, SW, SI), du groupe G2 (sols faiblement cohésifs - GU, GT, SU, ST) ou du groupe G3 (sols mixtes cohésifs - sable silteux et gravier - GU, GT, SU, ST). Le tube doit être encastré latéralement selon l'angle de support spécifié.

À noter

Pour utiliser le système la zone de pression intérieure, utiliser des matériaux du groupe G1.

Le regard (base) doit être enfoncé dans le lit de pose avec son socle. Cela ne nécessite aucun évidement supplémentaire dans la zone d'appui. L'utilisation du béton dans le lit de pose n'est pas autorisée. La chambre de visite est installée comme support de tube.

Pendant les travaux de pose, les tranchées doivent être maintenues hors eau, p. ex. eau de pluie, eau d'infiltration, eau de source ou eau de fuite des canalisations. Les méthodes d'assèchement ne doivent pas affecter la zone de canalisation ou les tubes. Des précautions doivent être prises pour éviter l'enlèvement des matériaux fins pendant l'assèchement. L'impact des mesures de drainage sur le mouvement des eaux souterraines et la stabilité de l'environnement sont à prendre en compte. Après l'achèvement des mesures d'assèchement, tous les drains doivent être refermés convenablement.

8. Montage (suite)

8.2 Montage des tubes et des regards

8.2.1 Contrôle des matériaux

Avant la pose, il faut vérifier que les tubes, les éléments de tubes, les regards, les éléments de regards et les accessoires n'aient pas subi de dommages pendant le transport et/ou le stockage. Les composants endommagés ne doivent pas être utilisés.

8.2.2 Pose des tubes



Le sommet des tubes porte une marque rouge. Celle-ci doit être orientée vers le haut. La liaison des tubes est réalisée par un manchon emboîtable. C'est pourquoi les tubes sont livrés avec un manchon double en PP et des joints profilés en EPDM.

1. L'extrémité d'emboîtement du tube (jusqu'à la troisième crête de l'annelure complète) et les surfaces intérieures des zones d'emboîtement du manchon double doivent être nettoyées avec un chiffon ou similaire.
2. Insérer le joint d'étanchéité profilé de manière régulière et sans étirement dans le **deuxième** creux de l'annelure complet du point haut.
3. Appliquer uniformément le lubrifiant fourni par FRÄNKISCHE sur le joint d'étanchéité profilé et sur les surfaces intérieures de la zone d'emboîtement du manchon double.
Ne pas utiliser d'huile ou de graisse.
4. Juste avant le montage, vérifier une dernière fois les manchons et l'extrémité du tube à la recherche de corps étrangers (gravier, sable ou gravillons) et les enlever.
5. Les tubes doivent être enfoncés jusqu'en butée, voire jusqu'à la dernière limite du marquage (trait longitudinal court en forme de barre). Pendant le montage, protéger la section de tube avec un morceau de bois équarri pour une répartition homogène des forces.



ATTENTION

Une fois le lubrifiant appliqué, les extrémités du tube ne doivent plus être posées sur le sol (risque d'adhésion de matière provenant du lit de pose).

8. Montage (suite)

8.2 Montage des tubes et des regards (suite)

8.2.3 Mise à longueur des tubes



Les tubes doivent être coupés à longueur avec une scie à denture fine ou un autre outil approprié, au milieu du creux de l'annelure et à la verticale de l'axe du tube.



Éliminer les arêtes et inégalités de la surface de séparation au moyen d'un grattoir, d'une lime ou de tout autre outil approprié.

8.2.4 Raccordements au regard RailControl

Marche à suivre :

1. La zone d'emboîtement du tube ainsi que les surfaces intérieures des raccords du regard RailControl doivent être nettoyées avec des chiffons ou similaires.
2. Insérer le joint d'étanchéité profilé de manière régulière et sans étirement dans le premier creux de l'annelure complet du point haut du tube RailPipe (lors de la mise à longueur, s'assurer que le tube ait été coupé au centre du creux de l'annelure et que le flanc de l'annelure ne soit pas endommagé).
3. Appliquer uniformément une quantité suffisante du lubrifiant fourni par FRÄNKISCHE sur les joints d'étanchéité profilés et sur la surface intérieure du raccord du regard. Ne pas utiliser d'huile ou de graisse.
4. Juste avant le montage, vérifier une dernière fois le raccord du regard et les extrémités du tube à la recherche de corps étrangers (gravier, sable ou gravillons) et les enlever.
5. Enfoncer les tubes jusqu'à butée. Pendant le montage, protéger la section de tube avec un morceau de bois équerri pour une répartition homogène des forces. Un léger équerrage des tubes (env. 1 %) facilite le montage.

8. Montage (suite)

8.2 Montage des tubes et des regards (suite)

8.2.5 Encastrement des tubes aux regards et remblaiement

Le choix et la réalisation des couches de drainage et filtrantes doivent être conformes aux prescriptions des planificateurs. En leur absence, les spécifications de la directive Ril 836, sections 4601 à 4803 s'appliquent. Il faut notamment respecter les spécifications relatives à la stabilité du filtre.

L'encastrement du tube dans la zone de canalisation doit être réalisé avec un matériau non pierreux et compactable. Le matériau d'encastrement doit être remblayé uniformément des deux côtés du tube en couches jusqu'à environ 15 cm au-dessus du sommet du tube et compacté avec soin. Il ne doit être compacté qu'avec un équipement de compactage léger ou, si nécessaire, uniquement à la main. Le remblaiement suivant (à partir d'env. 15 cm au-dessus du sommet du tube) se fait également par couches successives en compactant constamment le remblai. Le remblai principal directement au-dessus du tube ne doit être compacté avec des engins de compactage légers à mi-lourds qu'à partir d'une couche d'au moins 30 cm au-dessus du sommet de tube. N'utiliser les engins de compactage lourds qu'à partir d'une hauteur de couverture de 1,0 m au-dessus du sommet de tube.

Pour éviter les pointes de charge sur le tube, un compactage homogène doit être assuré dans toute la zone de canalisation. Par ailleurs, les engins de compactage ne doivent pas toucher les tubes.

L'encastrement du regard ainsi que le compactage du matériau d'encastrement doivent être effectués de la même manière que pour le tube. Pour ce faire, la rehausse de regard doit déjà être emboîtée (voir section 8.2.6).

8.2.6 Mise en place de la rehausse de regard

La rehausse est emboîtée dans la zone d'emboîtement supérieure de la base de regard. Pour que l'étanchéité à l'eau soit assurée, le joint profilé doit être inséré dans le premier creux de l'annelure de la rehausse de regard. Appliquer uniformément une quantité suffisante du lubrifiant fourni par FRÄNKISCHE sur le joint d'étanchéité profilé et la zone d'emboîtement.

Ne pas utiliser d'huile ou de graisse. Insérer ensuite la rehausse de regard jusqu'aux picots intérieurs de la zone d'emboîtement sans les dépasser. La zone restante sous les picots sert éventuellement de réserve de tassement. Lors du remblaiement de la rehausse de regard, celle-ci doit être positionnée verticalement.

8.2.7 Mise à longueur et sectionnement de la rehausse de regard

Pour adapter le regard à la profondeur de montage souhaitée, la rehausse peut être raccourcie sur le site. La rehausse de regard doit être coupée à longueur avec une scie à denture fine ou un coupe-tube au milieu du creux de l'annelure. Éliminer les arêtes et inégalités de la surface de séparation au moyen d'un grattoir, d'une lime ou de tout autre outil approprié.

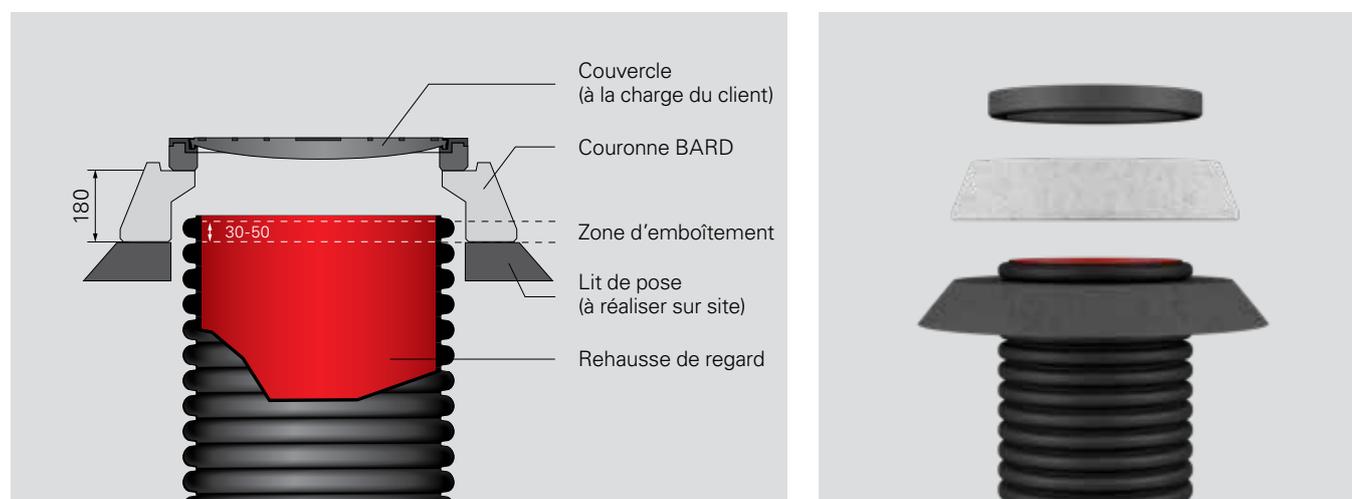
À noter

Pour utiliser le système dans la zone de pression intérieure, utiliser des matériaux du groupe G1 dans la zone de canalisation et la zone de remblaiement. Les conditions de l'homologation EBA correspondent doivent toujours être respectées.

9. Pose des couvercles de regard

Le RailControl est conçu pour les couvercles standard du commerce de 625 mm selon DIN EN 124 (à la charge du client, non compris dans la livraison) La couronne FRÄNKISCHE BARD (couronne de béton, catégorie D) comprise dans le kit du regard doit être utilisée comme support des couvercles. Des couronnes de compensation en béton standard selon DIN 4034-1 (à la charge du client, non comprises dans la livraison) disponibles dans le commerce peuvent également être montées sur la couronne BARD pour le réglage en hauteur.

La couronne BARD répartit la charge du couvercle dans le sous-sol environnant. Par conséquent, il ne doit pas y avoir de transmission directe de la charge entre la couronne BARD et la rehausse de regard. Voir la figure ci-dessous. Pour supporter la couronne BARD, prévoir un support correspondant aux exigences de charge et suffisamment compacté. Centrée sur la rehausse, la couronne BARD repose uniformément sur le support. Ceci dit, la rehausse doit pouvoir être déplacée librement, c'est-à-dire découplée de la charge, et faire saillie d'au moins 3-5 cm dans la couronne BARD. La couronne BARD ne doit pas reposer sur la rehausse de regard. Le couvercle peut alors être posé sur la couronne BARD.



10. Montage de pièces moulées

Les pièces moulées étant munies de manchons, elles sont posées selon la même procédure que le RailPipe. Lubrifiant et joints sont également nécessaires. Les joints sont installés dans le second creux d'annelure complet du point haut du tube.

11. Consignes de sécurité

ATTENTION

Le personnel chargé du montage, de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation doit posséder les qualifications adéquates pour ces travaux. Le domaine de responsabilité, la compétence et la surveillance du personnel doivent être réglementés par le maître d'ouvrage.

La sécurité de fonctionnement des composants de l'installation livrés n'est garantie qu'en cas de montage et d'utilisation conformes. Les valeurs limites des données techniques ne peuvent en aucun cas être dépassées.

Lors du montage, de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations des systèmes, tubes et regards, les dispositions en matière de prévention des accidents ainsi que les normes et directives pertinentes doivent absolument être respectées !

Il s'agit entre autres (extraits) :

- Dispositions en matière de prévention des accidents
 - Travaux de construction BGV C22
 - Installations d'évacuation des eaux GUV-V C5
- Règles de sécurité pour les travaux dans des espaces confinés de systèmes de traitement des eaux usées GUV-R 126
- Manipulation d'agents biologiques dans les installations de traitement des eaux usées GUV-R 145
- Directives pour les travaux dans les cuves et les espaces étroits BGR 117
- Normes
 - Fouilles et fossés - remblais, blindage, largeurs de l'espace de travail DIN 4124
 - Pose et vérification des conduits et canalisations d'eaux usées DIN EN 1610
- Instrument pour la sécurité et la protection de la santé dans les systèmes de traitement des eaux usées.

AVERTISSEMENT

- Danger dû aux gaz et aux vapeurs, risques de suffocation, d'empoisonnement et d'explosion
- Risque de chute
- Risque de noyade
- Contamination microbienne et eaux usées contenant des matières fécales
- Sollicitations physiques et psychiques importantes lors de travaux dans les espaces profonds, étroits ou obscurs
- etc.

DANGER

Un non-respect de la notice d'utilisation peut entraîner des dégâts matériels considérables, mais également des blessures, voire des accidents mortels.

PRUDENCE

Les installations, tubes et regards constituent un élément d'un réseau global. Lors du montage, de la maintenance, de l'inspection et des réparations de l'installation, il convient de toujours considérer cette dernière dans son ensemble. Les travaux sous la pluie sont à éviter.

Toute transformation ou modification doit être discutée au préalable avec le fabricant. Les pièces de rechange d'origine et les accessoires autorisés par le fabricant garantissent la sécurité. L'utilisation d'autres pièces annule la responsabilité pour les conséquences en découlant.

Remarques générales relatives à l'utilisation de nos produits et systèmes :

Si nous informons ou donnons un avis sur l'application et le montage de produits et systèmes figurant dans notre documentation de vente, cela se fait exclusivement sur la base des informations dont nous disposons au moment de la publication de cet avis. Nous déclinons toute responsabilité pour les effets consécutifs à des informations non reçues. En présence de situations de montage divergentes ou nouvelles par rapport à la situation d'origine, ou encore de recours à de nouvelles techniques de pose, il faut en convenir au préalable avec FRÄNKISCHE, étant donné que ces situations ou techniques peuvent donner lieu à un avis différent. Indépendamment de cela, c'est uniquement au client qu'il revient de juger si les produits et systèmes figurant dans notre documentation de vente conviennent aux applications auxquelles il les destine. Par ailleurs, nous ne pouvons garantir ni les propriétés du système ni le fonctionnement des installations en cas d'utilisation de produits tiers ou d'accessoires tiers en combinaison avec des systèmes figurant dans la documentation de vente de FRÄNKISCHE. Notre responsabilité n'est engagée qu'en cas d'utilisation de produits d'origine FRÄNKISCHE. Pour une utilisation hors d'Allemagne, il convient en outre de respecter les normes et consignes spécifiques au pays.

Toutes les informations stipulées dans la présente publication correspondent en principe à l'état de la technique au moment de l'impression. Malgré tout le soin apporté lors de la présente publication, nous ne pouvons cependant pas exclure la présence d'erreurs d'impression ou de traduction. Par ailleurs, nous nous réservons le droit de modifier les produits, spécifications ou autres informations. Suite à des exigences légales, relatives au matériel ou techniques, il se peut que des modifications ne soient pas intégrées à la présente publication ou ne soient plus prises en compte. Pour cette raison, nous déclinons toute responsabilité dans le cas où une pareille exigence se baserait sur les informations stipulées dans la présente publication. La commande passée, le produit acheté concrètement ou encore la documentation jointe dans ce cadre ou encore le renseignement fourni dans un cas concret font foi au niveau des informations sur les produits.

12. Fiche produit RailPipe®

Tube de drainage SN 16 en PP RailPipe®

Tube composite partiellement perforé (LP), totalement perforé (TP) et polyvalent (MP) en PP (extérieur annelé, intérieur lisse), extérieur noir, intérieur rouge, avec marquage rouge au sommet. Très résistant (SN 16 selon DIN EN ISO 9969). Conformément à DBS 918064 avec HPQ et homologation EBA.



Caractéristiques techniques							
Application	Tube de drainage destiné à l'évacuation des eaux des installations ferroviaires, pour l'utilisation dans la zone de pression intérieure et extérieure ainsi qu'en dehors de la zone de pression						
Matériau / Matière première	PP (polypropylène ; résine vierge sans agglomérant)						
Spécifications	selon DIN 4262-1, type R2, comme LP, TP et MP ; tube composite selon DIN 16961 ; selon DBS 918064 de la Deutsche Bahn AG ; qualification des produits du fabricant (HPQ) ; homologation EBA 21.41-Izbit 032/15 ; Surveillance externe assurée par MFPA Leipzig						
Diamètre nominal DN/ID	150	200	250	300	400	500	600
Diamètre extérieur (mm)	175	235	294	347	458	570	682
Épaisseur de la paroi intérieure (mm)	≥ 3,5						
Longueur de tube	6 m						
Schéma de fentes	selon DIN 4262-1 ; Largeur de fentes 2,5 +0,6/-0,3 mm						
Surface d'entrée d'eau	≥ 50 cm ² /m pour LP, TP et MP						
Rigidité annulaire	SN 16 (16 kN/m ²) selon DIN EN ISO 9969						
Curage haute pression	Essai de matériaux et essai pratique selon DIN 19523						
Technique de raccordement	avec manchon double et joint profilé (pour tube polyvalent) en EPDM selon DIN EN 681 (DIN 4060)						

13. Fiche produit RailControl®

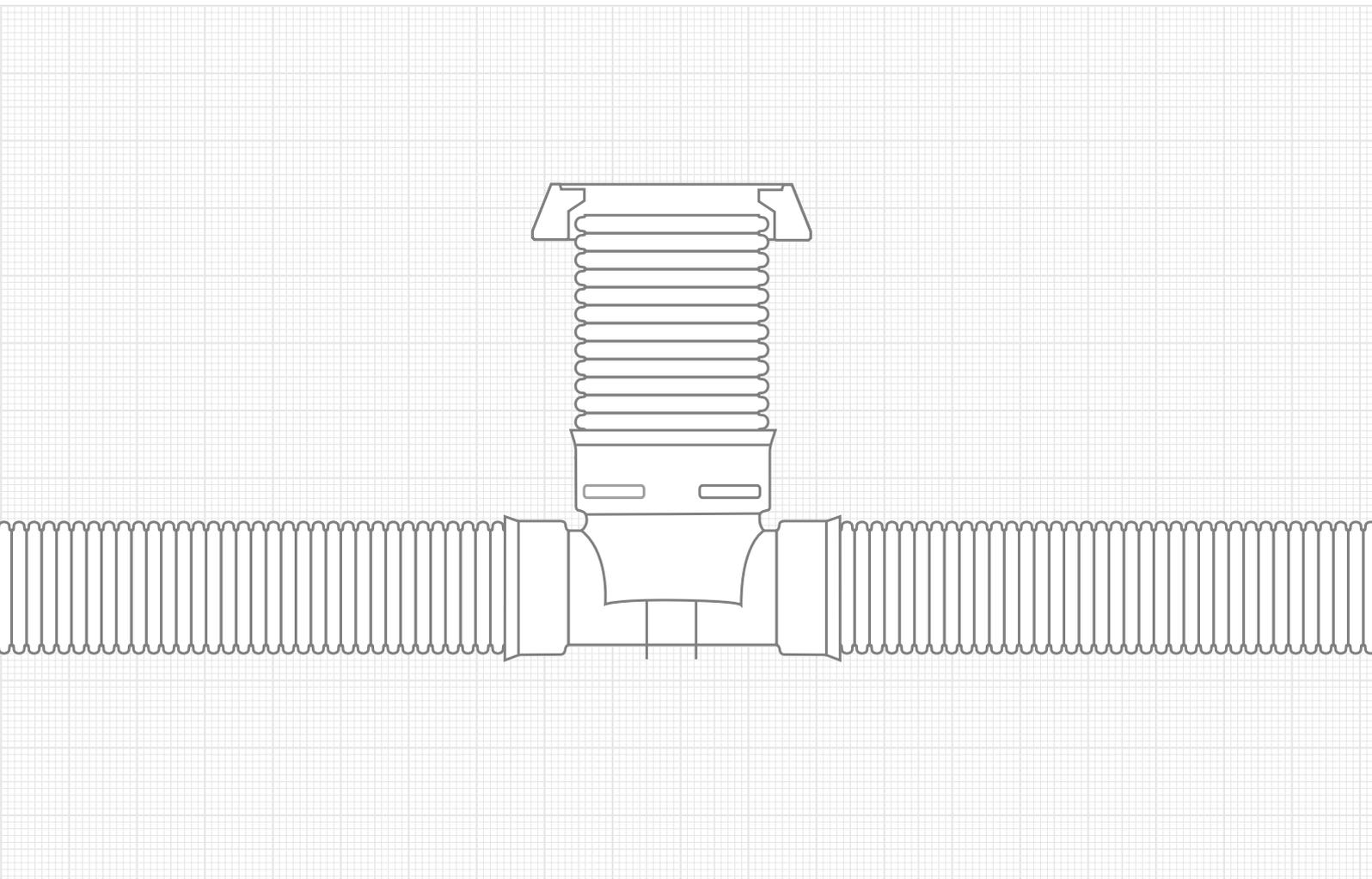
Regard de curage et de contrôle RailControl

Regard de curage et de contrôle en PE/PP pour canalisations de drainage RailPipe, couleur : noir, intérieur du tube de regard rouge ; regard de passage à 180° disponible en 2 configurations de base, chacune avec arrivée et évacuation pour les diamètres de raccord DN 250 ou DN 400. Conformément à DBS 918064 avec HPQ et homologation EBA.



Caractéristiques techniques

Application	Regard de curage et de contrôle comme regard de passage à 180° en combinaison avec tube de drainage RailPipe destiné à l'évacuation des eaux des installations ferroviaires ; pour l'utilisation dans la zone de pression intérieure et extérieure ainsi qu'en dehors de la zone de pression		
Matériau / Matière première	Base de regard	PE (polyéthylène)	
	Rehausse de regard	PP (polypropylène)	
Spécifications	selon DBS 918 064 de la Deutsche Bahn AG ; qualification des produits du fabricant (HPQ) ; homologation EBA 21.43-Izbit 036/17		
			
Base de regard Diamètre intérieur [mm]	≥ 600		
Diamètre nominal Rehausse (DN/ID) [mm]	600		
Diamètre extérieur Rehausse D _A [mm] env.	682		
Diamètres de raccord		2/250	2/400
Hauteurs [mm] env.	Hauteur utile Base de regard	610	750
	Hauteur totale Base de regard	665	810
Longueur du tube de regard [m]	1,2		
Rigidité annulaire [kN/m ²]	≥ 16 (SN 16) selon DIN EN ISO 9969		
Capacité de service en climat froid	✱		
Surveillance externe	MFPA Leipzig		
Technique de raccordement	Manchons emboîtables sur base de regard, joint profilé en EPDM selon DIN EN 681 (DIN 4060) ; couronne BARD (couronne de béton, catégorie D)		
Accessoires	Accessoires divers : accessoires RailControl voir la brochure de produits « Système Rail-Pipe »		Téléchargement  www.fraenkische.com



FRÄNKISCHE

FRÄNKISCHE Rohrwerke Gebr. Kirchner GmbH & Co. KG | Hellinger Str. 1 | 97486 Königsberg/Allemagne
Téléphone +49 9525 88-2200 | Fax +49 9525 88-92200 | marketing@fraenkische.de | www.fraenkische.com

BE.1511/1.09.19 | sous réserve de modifications | Réf. 59999036 | 09/2019

